

ASSEMBLÉE NATIONALE

22 janvier 2021

LUTTE CONTRE LA MALTRAITANCE ANIMALE - (N° 3791)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 388

présenté par

M. Viala, M. Larrivé, M. Pauget, Mme Blin, Mme Beauvais, Mme Trastour-Isnart, M. Descoeur,
Mme Louwagie, M. Jean-Claude Bouchet, Mme Genevard, M. Dive, M. Cattin et Mme Serre

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 8 QUATER, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.